

AR Prefecture

024-200040384-20260409-2026\_04-DE  
Reçu le 14/04/2026

**COMMUNAUTÉ ISLE DOUBLE LANDAIS**

**4B rue du Maréchal Joffre**  
**24700 MONTPON MENESTEROL**

**DELIBERATION N°2025-04 ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU**  
**BUREAU DE LA CCIDL**

Conseillers en exercice : 29/      Conseillers présents : 25/      Conseillers votants : 29/

**Date de convocation du Conseil Communautaire** : Le 01/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 avril le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans la salle du Foyer Municipal de Montpon-Ménestérol, sous la Présidence de Mme DUHARD Josiane, doyenne d'âge.

**ETAIENT PRESENTS:** M.M/.Mmes: L. GAMBRO/N.PASCAL/F.CAFFIN/M. REYMONDIE/S.COUSTILLAS/S.BOUDOUT/TH.DECOLY/B.JUKOWSKI/G.LABORIE/ P.MARCETEAU/D.POUGET/F.BONNEAU/F.GUIGNE/ J-L.ROUSSEAU/ J.DUHARD/ Ch.BESSEDE/J.F.HURET/G.DENARDI/A.DELGADO/P.MANIERE/ F.PARROT/B.CABIROL/D.LECONTE/ V. CAMPANERUTTO/J.JALARIN.

**ETAIENT EXCUSES /ABSENTS** : M.M/ Mmes : C.VANDENESSE/ Th.CHAZEAU/ R.ROUILLER/ G.ELIZABETH.

**VOTE PAR PROCURATION :**

-Mme C.VANDENESSE Pouvoir Mme J.DUHARD

-M. Th.CHAZEAU Pouvoir Mme BONNEAU

-Mme R.ROUILLER Pouvoir M. P.MANIERE

-M. G.ELIZABETH Pouvoir M. F.PARROT

**AR Prefecture**

024-200040384-20260409-2026\_04-DE

Reçu le 14/04/2026

-Vu la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment l'article 55 ;

-Vu l'arrêté préfectoral n°2013-282-0004 complétant l'arrêté n°2013147 0002 du 27 mai 2013 portant création de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ;

-Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, L.521110, et L.5211-41-3 ;

M. Le Président rappelle au conseil communautaire que la possibilité est donnée aux communautés de pouvoir désigner des conseillers communautaires appelés à siéger en qualité de membres du Bureau du Conseil communautaire, autres que le Président et vice-Présidents ;

Dans ce cadre et par délibération a été fixé le nombre d'autres membres du Bureau communautaire à        membres

M. Le Président rappelle que les dispositions de l'article L.5211-2 du CGCT renvoient aux dispositions relatives à l'élection du maire et de ses adjoints, s'agissant de l'élection des membres du Bureau du Conseil Communautaire ;

Comme pour ce qui est de l'élection des vice-présidents, il convient, en application de la jurisprudence en la matière, de procéder à une élection des autres membres du bureau au scrutin uninominal à la majorité absolue.

Il y a lieu donc de procéder, successivement à l'élection de chacun des autres membres du Bureau au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Les résultats des opérations de vote figureront en annexe au procès-verbal d'élection.

A l'issue des opérations électorales, il ressort que les conseillers communautaires suivants sont élus membres du Bureau, autre que le Président et les vice-Présidents :

Suffrages exprimés pour :

**Autre membre du bureau : M. Nicolas PASCAL**

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 28 / Contre 0 / Abstentions 0 / Blanc/Nul 1 blanc

M. Dominique LECONTE est élu 1<sup>er</sup> Vice- Président chargé du développement durable (PAT et Mobilité) et du tourisme.

**Autre membre du bureau : M. Franck CAFFIN**

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 29 / Contre 0 / Abstentions 0 Blanc/Nul 0

**AR Prefecture**

024-200040384-20260409-2026\_04-DE  
Reçu le 14/04/2026

~~Après en avoir délibéré, le conseil~~ communautaire proclame les conseillers communautaires suivants élus en qualité de membre du bureau autre que le Président et les vice-Présidents :

**Monsieur Nicolas PASCAL**

**Monsieur Franck CAFFIN**

-Installe lesdits conseillers communautaires élus en qualité de membres du Bureau autre que le Président et les vice-Présidents ;

-Autorise M. le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération adoptée par :**

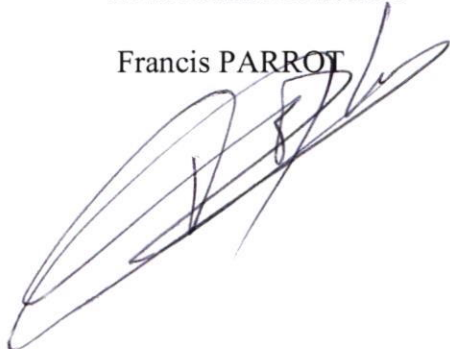
**Pour : 28**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Le secrétaire de séance

Francis PARROT



A Montpon-MénéstéroL  
Le 13 Avril 2026

Le Président de la CCIDL

Samuel COUSTILLAS

